PMRA APPROVED - MM
Sub. No. 2010-3237
02-NOV-2010

FLOREL

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES
LIQUIDE

Favorise la ramification des plantes ornementales en pots dans les serres

COMMERCIAL

GARANTIE:
ÉTHÉPHON.....240 g/L

Nº D'HOMOLOGATION 29593
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE.
Calgary, AB T2C 3G3
Telephone: 1-888-283-6847

***Bayer Environmental Science**
Une Division de Bayer CropScience

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler à frais virés au numéro d'urgence: 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

CONTENU NET:
[1 L, 2 L, 4 L, 4.54 L, 10 L]

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Dangereux à l'ingestion. Peut causer des dommages aux yeux. Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes ou un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques lors des opérations de mélange et de chargement, de l'application et lors du nettoyage et des réparations. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé NIOSH/MSHA/BHSE, pourvu d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides. Évitez tout contact avec la peau et les vêtements et ne respirez pas les vapeurs puisque ce produit peut irriter la peau et les muqueuses.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non-ciblés. Respecter les zones tampons spécifiées à la rubrique **MODE D'EMPLOI.**

PREMIER SOINS:

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est très acide et hautement corrosif. Le contact avec la peau ou les muqueuses produit une irritation. Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information sur les soins médicaux de Bayer, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans des contenant hermétiquement fermés et prévenir tout contact avec des aliments pour animaux, engrais, plantes, semences ou pesticides. Ce produit craint le gel.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si le contenant est endommagé ou son contenu se renverse, contacter le fabricant du produit. Pour manipuler le produit renversé ou endommagé, porter des vêtements de protection, un respirateur approuvé et des gants imperméables. Si le produit se renverse, ne pas le laisser s'étendre ni pénétrer dans les fossés et les cours d'eau. Le recouvrir d'un composé de balayage tel que du sable sec, de la terre glaise ou de la sciure et mettre le matériel contaminé dans un récipient à déchets approuvé. Mettre aussi ce contenant dans le même récipient et identifier le contenu de ce récipient.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Florel est une marque déposée du Bayer.